GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 24.05.2021	Heure	Numéro	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Autour(s) Diago Finabar	Lié à :(obligatoire)				
Auteur(s) : Diego Fischer	ad 21.007				
Titre : Amendement au projet de loi modifiant la loi sur l'utilisation du domaine public et la loi sur les subventions (LSub)					
Contenu :					
Art. 2 La loi sur les subventions (LSub), du 1 ^{er} février 1999, est modifiée comme suit :					
Art. 15b (nouveau)					
Les manifestations autorisant ou tolérant l'utilisation de vaisselle plastique à usage unique (suppression de : sur le domaine public communal ou cantonal) ne peuvent pas bénéficier de subvention cantonale.					
Motivation (facultatif):					
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :					
Diego Fischer					
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :			